

ACL

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



DECLARATION FAITE A L'APPEL
DES MOTIONS PAR LE SECRETAIRE
D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES,
L'HONORABLE MITCHELL SHARP,
CHAMBRE DES COMMUNES,
LE 22 MARS 1971.

"VISITE EN AFRIQUE"

Il m'est agréable de faire à la Chambre un bref compte-rendu de mon récent voyage en Afrique, au cours duquel j'ai rendu visite à la Côte-d'Ivoire, au Nigéria, à la République démocratique du Congo, à la Tanzanie et à la Zambie.

C'était la première fois qu'un Ministre des Affaires extérieures canadien se rendait dans la partie de l'Afrique située au sud du Sahara. Cela m'a permis d'apprendre quelque chose, mais malheureusement trop peu, des pays que j'ai visités. Cela m'a donné aussi l'occasion de souligner auprès de divers gouvernements la profondeur et la permanence de l'engagement du Canada envers l'Afrique: j'ai eu la preuve palpable de cet engagement au cours de mes rencontres avec plus de mille Canadiens qui s'occupent activement de projets de développement en coopération -- des missionnaires, des gens de l'ACDI (Agence canadienne de développement international), des volontaires du SUCO et, bien sûr le personnel de nos missions diplomatiques. J'ai aussi demandé à nos ambassadeurs et hauts-commissaires auprès des pays où je ne pouvais pas me rendre de se joindre à nous à divers endroits d'Afrique pour que je puisse profiter de leurs conseils.

L'aide au développement constitue et continuera de constituer la plus large part de nos activités en Afrique. Elle répond en même temps aux besoins des pays en voie de développement dans cette région et à l'occasion qui s'offre au Canada d'apporter la contribution de ses ressources humaines et matérielles, tant dans les secteurs anglophones que dans les secteurs francophones. Il m'a été possible, dans certains des pays que j'ai visités, de donner officiellement effet à des accords d'aide sur lesquels on avait travaillé depuis environ un an, accords dont certains vont exercer dès maintenant un effet bienfaisant sur notre économie intérieure.

J'ai également rendu visite au siège de la Communauté de l'Afrique orientale, qui est une sorte de marché commun constitué par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda.

J'ai été directement mis au courant par les chefs d'Etats africains des plans de développement et j'ai pu me rendre compte de la façon dont les programmes canadiens d'aide s'insèrent dans ces plans et du rôle qu'on peut s'attendre à les voir jouer dans l'avenir. On m'a assuré dans chacun des cinq pays que l'intérêt que prend le Canada à l'Afrique noire est le bienvenu et que l'on aimerait voir s'intensifier notre effort actuel. Les chefs des Etats africains que j'ai visités m'ont dit que les Canadiens y font un excellent travail et que le seul regret des pays en cause est de ne pouvoir se procurer suffisamment de main-d'oeuvre canadienne. En Tanzanie, par exemple, le Président Nyerere m'a indiqué qu'il serait enchanté d'accueillir des milliers de Canadiens au lieu des quelques centaines qui s'y trouvent actuellement. Les Canadiens que j'ai rencontrés m'ont confirmé de leur côté que l'on a besoin d'une présence canadienne permanente en Afrique. Il n'est apparu de jour en jour plus clairement que notre action a fait naître un espoir chez nos amis africains et que nous devons poursuivre et intensifier notre association avec eux dans le développement de leurs pays.

Pendant mon séjour de deux semaines en Afrique, j'ai trouvé les gouvernements préoccupés des problèmes apparemment insolubles de l'Afrique australe. Ces questions ont été examinées à fond lors des Conférences du Commonwealth et tout dernièrement en janvier à la réunion de Singapour. J'ai insisté auprès des gouvernements africains pour leur faire reconnaître le rôle indispensable que le Commonwealth doit jouer, à notre avis, dans l'examen du difficile problème de la discrimination raciale et de ses répercussions.

Dans les cinq pays visités, l'attitude du Canada vis-à-vis des problèmes de l'Afrique australe a été bien comprise et acceptée. Les dirigeants africains avec qui je me suis entretenu ont exprimé leur satisfaction à l'égard de la position canadienne sur ces questions, position que nous avons précisée dans nos déclarations publiques et que nous avons confirmée par notre façon de voter aux Nations Unies.

Dans mes entretiens avec les hommes politiques africains, j'ai souligné le besoin d'apporter une solution pacifique aux problèmes de l'Afrique australe. Des hostilités de grande envergure en Afrique ne pourraient qu'amener la ruine de l'économie des nations noires et anéantir tout espoir d'une vie meilleure pour leurs populations. Ces hostilités feraient inévitablement entrer en jeu des puissances de l'extérieur et pourraient engendrer un nouveau conflit dont l'ampleur égalerait la tragédie du Moyen-Orient ou du Vietnam.

Nous devrions, je crois, nous rendre compte du fait que nos moyens d'influencer les minorités blanches racistes de l'Afrique australe sont limités et peuvent surtout s'exercer sur le plan multilatéral, par l'intermédiaire des Nations Unies et du Commonwealth. Nous ne saurions mieux faire que d'offrir notre appui économique et politique aux pays en voie de développement de l'Afrique noire. Nous pouvons ainsi contribuer positivement à la solution des graves problèmes de l'Afrique, et c'est là que notre principal effort devrait porter. Cet effort devrait se révéler beaucoup plus satisfaisant, tant pour les Africains que pour les Canadiens, qu'un gaspillage d'énergies en gestes insignifiants destinés à étaler au monde notre rectitude morale en matière de questions raciales.

J'ai soulevé avec les autorités congolaises et ivoiriennes la question de la francophonie et expliqué la position du Canada vis-à-vis cette assemblée de pays unis par la culture et la langue française.

J'ai pu assurer mes interlocuteurs que le Canada s'était engagé d'une façon irréversible à l'égard de cette coopération des pays francophones en général et plus particulièrement à l'endroit de l'Agence de coopération culturelle et technique dont nous sommes membres à part entière. J'ai saisi cette occasion pour souhaiter de la part de pays africains un engagement tout aussi complet et

entier de leur part dans cette organisation afin de promouvoir la compréhension et l'entraide mutuelles. A mon avis, une telle compréhension permettra un épanouissement plus rapide et plus complet de tous les peuples concernés.

De plus, j'ai fait remarquer que si la coopération avec les pays d'Afrique d'expression françaises avait été lente et modeste au départ, c'était notre intention, maintenant qu'elle a atteint le niveau de notre coopération dans les pays d'Afrique du Commonwealth, de la continuer non seulement pour le bénéfice des pays récipiendaires, mais aussi pour le bien du Canada en affirmant le caractère biculturel de notre pays.

De cette tournée pourtant trop brève en Afrique, je garde des impressions vives et chaleureuses.

D'abord, le Canada jouit d'une grande réputation et d'un grand prestige sur ce continent. Les Africains nous font confiance et c'est cette confiance qui nous oblige à partager avec eux un peu de nos ressources en nous faisant leurs partenaires dans des programmes de développement économique et social. Cela, nous pouvons le faire en offrant à l'Afrique les meilleurs résultats des secteurs où les Canadiens en sont venus à acquérir une compétence particulière.

Cette entreprise conjointe profitera non seulement aux Africains mais aussi aux Canadiens. Nos compatriotes qui travaillent sur le continent africain à des titres divers, qu'il soient jeunes ou vieux, missionnaires ou bénévoles, représentants de l'ACDI ou hommes d'affaires, participent à des travaux utiles, constructifs et essentiels. Lorsqu'ils seront revenus au Canada, ce qu'ils auront appris de la condition humaine leur sera précieux et nous aidera tous à mieux comprendre le monde où nous vivons. Et, s'il faut une justification économique à l'aide extérieure, les pays africains, à mesure qu'ils se développent grandiront le marché des produits canadiens, surtout des biens d'équipement, et le commerce devrait s'accroître, à l'avantage des deux partenaires. Déjà, dans certains des pays les plus étendus, le Nigéria et le Congo-Kinshasa, par exemple, d'intéressantes possibilités commerciales ont commencé à surgir.

La coopération et l'aide que nous offrons à l'Afrique peuvent devenir une des manifestations les meilleures et les plus pratiques de notre caractère national. Le Canada et l'Afrique se sont tous deux enrichis de deux belles cultures et de deux belles langues d'Europe; le Canada de même que les pays d'Afrique que j'ai visités travaillent actuellement à raffermir chez eux l'unité et la souveraineté nationales; comme les pays d'Afrique, le Canada poursuit toujours son développement; et, tout comme leurs amis d'Afrique, les Canadiens ont en horreur les politiques immorales et inhumaines pratiquées par les régimes de minorité blanche de l'Afrique australe.

Je reviens de ma tournée convaincu que nous devons continuer à accroître notre apport aux programmes de développement économique de nos amis africains. Notre coopération avec les pays anglophones et francophones d'Afrique traduit notre propre personnalité nationale. Notre participation à un développement économique harmonieux des pays d'Afrique constitue, d'après moi, le meilleur moyen de promouvoir la paix par la justice sociale et la réponse la plus efficace au défi que pose l'inégalité raciale en Afrique australe.

Passant par Londres pour me rendre en Afrique, je m'y suis entretenu avec le Secrétaire général du Commonwealth, M. Arnold Smith, et, au cours du voyage de retour, je lui ai fait part de mes impressions que j'ai cru pouvoir l'intéresser dans l'exercice de ses fonctions.